

que les fidèles les répètent tous les jours de la présente année, en union avec les prêtres qui continueront de dire à la messe l'oraison *Pro Papa*.

Des prières si constantes, nous pouvons en avoir la ferme espérance, ne resteront pas sans résultat. L'heure de la délivrance sera avancée par la miséricorde de Dieu, pour l'honneur de son nom et le bien des âmes.

Les pays catholiques ne manqueront pas non plus, à l'occasion du jubilé pontifical de Léon XIII, de venir au secours de sa pauvreté. J'ai pensé que le diocèse de Montréal serait heureux d'être un des premiers à entrer dans cette voie, et de répondre ainsi à l'invitation adressée à tous les diocèses par l'éminentissime cardinal vicaire de Sa Sainteté. En conséquence, une quête devra être faite le 16 mars dans toutes les églises et chapelles publiques, et le produit en sera envoyé à l'archevêché le plus tôt possible.

Je l'ajouterai au Denier de Saint-Pierre, que j'aurai le bonheur d'offrir au Souverain-Pontife pendant mon séjour dans la Ville éternelle.

La Sainte Ecriture nous fait une obligation d'honorer notre père et de l'assister aux heures de détresse. Elle nous promet en retour les bénédictions divines même sur cette terre. Le pape est ici-bas le représentant le plus auguste de notre Père qui est dans les cieux ; les charges que lui impose le gouvernement spirituel de l'Eglise sont immenses, et depuis la chute du pouvoir temporel la source de ses revenus est tarie.

Offrons-lui avec générosité, avec joie, nos aumônes comme l'impôt de l'amour filial. Unissons notre obole à nos prières, et nous attirerons sur nous, avec les bénédictions du saint vieillard du Vatican, les plus précieuses faveurs du ciel.

Recevez, chers collaborateurs, l'assurance de mes bien dévoués sentiments en Notre-Seigneur.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.